
Chapitre 13 | Chapter 13

Introduction au programme LIP

Renée Corbeil
Université Laurentienne

Le but du présent essai est d'offrir aux professeurs et aux chercheurs un aperçu de la situation de l'écriture à l'université Laurentienne.

Depuis 1985, l'université Laurentienne exige que ses étudiants atteignent un certain niveau de littéracie comme préalable pour l'obtention de leur diplôme de premier cycle. Les étudiants satisfont à cette exigence lorsqu'ils obtiennent une note 1 au test de compétence linguistique de cette institution ou réussissent un cours avec la composante *langue intégrée aux programmes* (LIP). Cette composante est fondée sur l'approche du *Writing Across the Curriculum* (WAC). Le LIP s'appuie sur les recherches ayant trait au processus de l'écriture (voir, entre autres, Applebee 1984; Applebee et Langer 1987). Cette approche voit l'écriture comme un outil capable de développer la pensée. La composante LIP a pour but d'aider les étudiants à améliorer leur écrit dans leur propre discipline, et de ce fait, voir à ce qu'ils répondent aux normes exigées. La solution globale du LIP redéfinit l'utilité et l'apprentissage de l'écriture. L'écriture est présentée comme un outil d'apprentissage complet. Cette approche affirme qu'il est nécessaire d'aborder l'écriture comme un processus; non seulement écrire pour résumer ou expliquer les idées des autres mais aussi réfléchir et comprendre.

L'université Laurentienne a adopté cette approche en offrant à ses étudiants et à ses étudiantes la possibilité de suivre des cours avec la composante de langue intégrée aux programmes. Ces cours sont réguliers en ce qui concerne le contenu, mais spéciaux en ce qui a trait à

l'attention portée à la langue. Ils permettent à l'étudiant de développer la pensée et d'apprendre à rédiger dans le contexte de leur programme d'études. Le principe d'une telle composante devrait aider la personne à établir un équilibre entre la pensée, le contenu et le moyen privilégié d'expression.

Le concept LIP a commencé au début des années soixante en Angleterre. Les Anglais et les Américains se sont penchés sur le rôle de l'écriture dans l'apprentissage. Suite à une conférence anglo-américaine, plusieurs études et plusieurs ouvrages publiés définissent l'écriture comme un outil qui favorise le développement intellectuel et personnel (Moffet 1968; Emig 1971; Shafer 1981; Maimon 1988). Par ailleurs, certaines études ont démontré que l'écriture en salle de classe se limitait à un exercice mécanique (Applebee et *al.* 1980) et que l'intégration de l'écriture dans les programmes d'études aiderait à développer davantage la capacité de raisonnement et la pensée abstraite et ainsi favoriserait l'acquisition de la matière enseignée. D'après Applebee (1984) et Applebee et Langer (1987), l'écriture par le LIP permet de développer la pensée puisque:

1. La permanence de l'écriture permet à son auteur de revenir sur sa pensée et de la reviser;
2. L'écriture se doit d'être explicite pour être comprise;
3. L'écriture offre la possibilité de réorganiser sa pensée lorsque de nouvelles réflexions ou de nouvelles expériences se présentent;
4. La nature active de l'écriture favorise l'exploration des idées;
5. L'écriture permet l'intégration d'un nouveau savoir à un savoir acquis auparavant. (Ménard: 33)

Ménard (33) résume la tâche du LIP comme suit:

1. favoriser l'exploration de soi grâce au pouvoir heuristique de l'écriture expressive.
2. développer les habiletés à composer grâce à l'utilisation du processus de l'écriture.
3. améliorer la connaissance de la matière grâce à une exploitation plus fréquente de cet outil d'apprentissage.

Le programme LIP a été adopté à l'Université Laurentienne suite à l'établissement d'exigences minimales en matière de rédaction.¹ Un étudiant doit pouvoir écrire à un niveau universitaire acceptable de littéracie dans leur langue maternelle à la fin de leurs études de premier cycle. Pour atteindre cet objectif, l'étudiant a deux moyens: le test ou le programme LIP. De plus en plus, nous utilisons le test comme moyen pour évaluer le niveau d'écriture de l'étudiant; et ce dernier profite du programme LIP pour répondre à l'exigence en rédaction. L'université Laurentienne fait preuve d'innovation avec son programme LIP. Ce programme est bien connu aux États-Unis mais peu au Canada (surtout dans les milieux universitaires) et très peu dans les milieux universitaires francophones. Nous sommes la première université canadienne desservant une population francophone, de surcroît minoritaire, qui offre un tel programme; chercher à conscientiser sa clientèle au fait que l'écriture n'est pas seulement une question qui est du ressort des départements de français et d'anglais mais bien une responsabilité qui doit être intégrée à tous les domaines d'études.

Cette priorité à l'écriture conférée au LIP comme moyen pour développer sa pensée et du même coup améliorer son écriture a amené certains professeurs à accorder plus d'importance à la force de l'écriture. Le LIP démontre que l'écriture peut contribuer à différents types d'apprentissage et que son utilisation peut s'adapter aux exigences de la discipline et de l'enseignement. Dans cette optique, certains professeurs à l'université Laurentienne se sont mis à étudier l'ampleur de ce programme qui vise à améliorer l'utilisation de l'écriture. L'approche du LIP connaît une évolution remarquable ces dernières années. Il faut

cependant admettre qu'il reste encore plusieurs questions connexes dont les réponses exigent une étude plus approfondie et des discussions plus poussées sur le sujet. Par exemple:

- * Comment assurer une normalisation des cours LIP?
- * Quels sont les moyens didactiques les plus appropriés pour aider l'étudiant à adopter le processus de l'écriture comme moyen d'apprentissage?
- * Comment initier les professeurs habitués aux méthodes pédagogiques plus traditionnelles au programme LIP?
- * Quelle est la place de la grammaire dans une telle approche?
- * Quel est le niveau acceptable de littéracie pour chaque discipline?
- * Existe-t-il une différence dans la mise en pratique du LIP du côté anglophone et du côté francophone?

NOTE

1. Voir l'article de Laurence Steven dans cet ouvrage.